

AGENDA 21: ENVIRONNEMENT

BRAY-SUR-SEINE

3 février 2015



La conscience qu' il faut agir autrement?

- Une conscience inscrite dans le projet de la nouvelle équipe municipale
- Un acte fondateur avec la délibération du 25 juillet
- Le travail de diagnostic, la rencontre avec les partenaires, la recherche de moyens...
- La présentation publique du 5 décembre
- Déjà des actions engagées

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

La conscience qu' il faut agir autrement?

- Un diagnostic réalisé par les intercommunalités de la Bassée et du Montois (2011 – 2012)
- De nombreuses attentes et envies
- Mais des contraintes (réforme des collectivités, le centralisme du grand provinois, baisse des dotations...)
- Mais aussi des opportunités (le réaménagement de la Seine, une ville endormie à réveiller, si l' on est innovant dans notre démarche!)

«Ne pas perdre de temps pour faire, mais tenir compte des autres et minimiser le coût pour la commune».

Qu'est-ce qu'un Agenda 21?

Un agenda 21 local est **un projet territorial de développement durable**, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme **d'un programme d'actions**.

C'est un cadre, une méthode qui propose de planifier des actions mais aussi de les mesurer.

Qu' est-ce qu' un Agenda 21?

C' est **une démarche volontaire** qui invite à penser autrement la politique **d' aménagement du territoire**.

Son élaboration repose sur les trois piliers du développement durable qui sont :

- Le pilier **environnemental**
- Le pilier **économique**
- Le pilier **social**

Il est nécessaire d' y rajouter un quatrième pilier, celui de la **gouvernance**, largement ouvert sur la participation citoyenne.

Pourquoi Bray-sur-Seine ?

- Une attente de la population (une urgence?)
- Une réponse à l'attente de nos partenaires
- Une nouvelle équipe d'élus, un choix politique voté en juillet !
- Une opportunité pour trouver d'autres moyens
- La mobilisation des bonnes volontés
- Le label comme une distinction (rassurer, donner envie)

Bray, la locomotive du Bassée Montois
Bray s'investit dans les sujets prioritaires du territoire



Principes de l' action collaborative

- Des ateliers thématiques qui reprennent les enjeux principaux identifiés à travers les diagnostics, les rencontres avec les partenaires, les échanges avec les habitants;
- Chaque atelier rassemble des volontaires (habitants, partenaires, élus...) pour réfléchir et travailler sur différentes actions qui vont être choisies collectivement;
- Chaque atelier décide de son rythme, un(e) volontaire pour le piloter avec l' appui du technicien
- Les élus impulsent ensuite les décisions qui seront validées, affinées, hiérarchisées dans le cadre de ces ateliers.
- Transparence sur le travail de l' ensemble des ateliers. Des réunions de présentation des travaux seront organisées régulièrement

Principes de fonctionnement

- Un(e) volontaire pour porter l'axe
- Des réunions qui durent 1h30 maxi
 - On fait un point
 - On échange
 - On mesure l'avancée des actions
 - On prévoit les prochaines étapes
- Un compte rendu partagé ensuite avec un relevé de décisions
- Le rôle du technicien
 - Animer
 - accompagner
 - Mettre en action les décisions
 - Rendre compte
 - Rechercher les partenariats et financements
 - Communiquer au sens large

Le programme prévisionnel

- Le développement économique
- Le tourisme
- La formation et l'emploi
- L'environnement
- Le collectif
- La culture
- Le sport
- La gouvernance

Objectif : faire avec les moyens existants et chercher de nouvelles ressources !

8 axes | 37 actions possibles



On compte sur vous pour...

- **Nous aider à l'animation constructive du projet**
- **Vous investir sur un ou plusieurs axes**
- **Nous aider à enrichir le projet**
- **Nous aider à tester, innover, construire...**

8 axes | 37 actions possibles



Diagnostic local

- **Il n'y en a pas. L'environnement comme thème n'est pas considéré. On en parle à travers le recensement des ressources locales.**
- **Hormis Savins, pas de démarche globale dans les environs.**
- **La pression des actions de la région et du département (leur agenda respectif conditionne l'accès aux aides...).**

X actions possibles

Nous avons imaginé 4 actions

- **Schéma d'aménagement et d'entretien des espaces verts (fiche 17)**
- **Encourager les bonnes pratiques chez les particuliers (fiche 18)**
- **L'apprentissage des bonnes pratiques (fiche 19)**
- **Encourager la rénovation de l'habitat (fiche 20)**

X actions possibles

Schéma d'aménagement et d'entretien des espaces verts

- Redessiner Bray à travers ces espaces verts
- un enjeu d'image lié au développement durable
- former les techniciens
- donner l'exemple aux habitants (encouragé le renoncement aux pesticides)
- projet ENS (Espace Naturel Sensible) de zone
- créer des points de rétention de l'eau de pluie...

X actions possibles

Encourager les bonnes pratiques chez les particuliers

- multiplier les valeurs exemples (renoncement pesticide, gestion différenciée...)
- faire du compost / paillage (lombricompostage)
- créer des poulaillers urbains pour gérer les déchets alimentaires (ou offrir des poules chez les habitants)
- donner du paillage
- optimiser la récupération de l' eau de pluie chez les particuliers
- les enjeux liés à la préservation de l' environnement en général (voir autres fiches)

X actions possibles

L' apprentissage des bonnes pratiques

- Ateliers avec les jeunes à l' école (à imaginer dans le cadre de la réforme scolaire)
- ateliers avec les habitants (pendant les animations, le marché..)
- jardins ouvriers, initiation au jardinage, transmission...)
- ferme pédagogique (certains animaux peuvent être utilisés pour l' entretien des espaces)...

•
X actions possibles

Encourager la rénovation de l'habitat

- une mairie exemplaire (par ses bâtiments, ses conseils, ses facilitations d'usage (via le PLU))
- rénover avec des écomatériaux
- encourager l'usage d'énergies propres
- mieux isoler pour moins consommer
- trouver les moyens d'inciter (ANAH ?) / une plateforme financière ?

X actions possibles

Quoi ?	Qui ?
Un aménagement cohérent et durable des espaces verts	
Mieux appliquer, chez moi, le développement durable	
Apprendre les bonnes pratiques liées au développement durable	
Encourager la récupération de l'eau de pluie	
Créer des zones protégées	
Des poulaillers partagés ?	
Des jardins partagés ?	
Encourager le compost chez l'habitant	

X actions possibles

Déjà des compléments

- **Inviter les démarches environnementales à présenter leurs travaux**

X actions possibles



Déjà des réactions (Carola Cardon)

- **Comment requalifier les espaces et maintenir l'équilibre avec les zones naturelles?**
- **Comment tenir compte des risques et contraintes naturelles?**
- **Comment mettre en valeur les continuités écologiques?**
- **Comment augmenter la biodiversité?**
- **Comment limiter le tout bitume?**
- **Comment mieux circuler, limiter les nuisances?**
- **Comment mettre la Seine en valeur?**
- **Comment intégrer les espaces près de la ville, mais appartenant à d'autres collectivités?...**

X actions possibles



Déjà des réalisations...

- « 0 » phyto
- Espace Naturel Sensible
- Diagnostic des espaces verts (en cours)
- Diagnostic urbain dont du patrimoine communal (en cours)

X actions possibles

La méthode

Les ateliers participatifs :

LA GOUVERNANCE | Vendredi 16 janvier

LA FORMATION ET L'EMPLOI | Mardi 20 janvier

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | Vendredi 23 janvier

LE COLLECTIF | Mardi 27 janvier

LE TOURISME | Vendredi 30 janvier

L'ENVIRONNEMENT | Mardi 3 février

LE SPORT POUR TOUS | Vendredi 6

LA CULTURE | Mardi 10 février

8 axes | 37 actions possibles